

Monsieur Alfred MARIE-JEANNE
Ancien Président du Conseil Régional
de Martinique
Député de Martinique

n° 1 lotissement Pomponne
97.211 - RIVIERE-PILOTE

Rivière-Pilote, le 23 décembre 2011

Monsieur Alfred MARIE-JEANNE,

à

Objet : Audit sur l'année
2009

Monsieur le Préfet de Martinique.

Monsieur le Préfet,

Dans un audit spacieux portant sur la gestion de l'année 2009 du Conseil Régional de Martinique, collectivité que je présidais à cette date, la nouvelle Direction, sous la signature de son président, déclare qu'il y a "une présomption de déficit".

Pour étayer ses propos, il met nommément en cause le contrôle de la légalité et le comportement de la chambre régionale des comptes. Ce faisant, il dénonce implicitement un délit de connivence.

C'est pour ces motifs que je vous demande de saisir la Chambre régionale des comptes en élargissant son périmètre d'investigation aux années 2010 et 2011.

La VERITE doit éclater en toute transparence et de façon contradictoire.

La nécessaire CLARIFICATION et la DEMOCRATIE l'exigent.

Par expérience, je sais votre promptitude à réagir.
Je veux croire qu'elle ne sera pas mise en défaut.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Alfred MARIE-JEANNE.
ancien Président de Région
Député de Martinique.

Transmis en
Relevé avec
Accusé de réception
le 23/12/2011